

4 Une réforme majeure

« Je sais que dans nos lois, tout dépend de votre volonté et de votre conscience. Je sais que beaucoup d'entre vous, dans la majorité comme dans l'opposition, ont lutté pour l'abolition. Je sais que le Parlement aurait pu aisément, de sa seule initiative, libérer nos lois de la peine de mort. Vous avez accepté que ce soit sur un projet du Gouvernement que soit soumise à vos votes l'abolition, associant ainsi le Gouvernement et moi-même à cette grande mesure. Laissez-moi vous en remercier.

Demain, grâce à vous, la justice française ne sera plus une justice qui tue. [...] Demain, vous voterez l'abolition de la peine de mort. Législateur français, de tout mon cœur, je vous en remercie. »

Discours de **Robert Badinter** aux députés de l'Assemblée nationale, le 17 septembre 1981.

Robert Badinter (né en 1928)
Avocat de formation, il devient le ministre de la Justice de François Mitterrand après son élection en 1981.



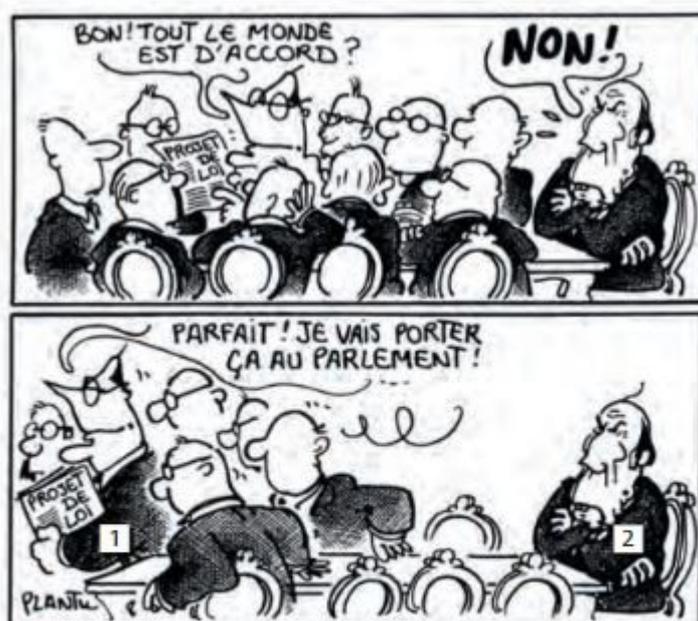
5 Une nouvelle majorité

« Mes chers compatriotes, vous avez élu dimanche une majorité nouvelle de députés à l'Assemblée Nationale. [...] C'est donc dans ses rangs que j'appellerai demain la personnalité que j'aurai choisie¹ pour former le Gouvernement, selon l'article 8 de la Constitution. [...]

Je mesure l'importance du changement qu'implique dans notre démocratie l'arrivée aux responsabilités d'une majorité politique dont les choix diffèrent sur des points essentiels de ceux du président de la République. Il n'y a de réponse à cette question que dans le respect scrupuleux de nos institutions et dans la volonté commune de placer au-dessus de tout l'intérêt national. »

Allocution télévisée de **François Mitterrand** du 17 mars 1986.

1. Le Premier ministre.



6 Une cohabitation inédite (1986)

Caricature de Plantu parue dans *Le Monde* le 10 novembre 1986.

- 1 Jacques Chirac, Premier ministre de droite.
- 2 François Mitterrand, président de la République de gauche.